

*Date de dépôt : 12 décembre 2018*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Pierre Bayenet : Quel est le coût de l'indemnisation des victimes de conditions de détention illicite ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 23 novembre 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Combien de détenus ou ex-détenus ont sollicité une indemnisation du fait de conditions illicites de détention à la prison de Champ-Dollon ?*

*Combien de détenus ou ex-détenus ont reçu une indemnisation ?*

*Quel est le nombre total de jours de détention qui ont fait l'objet d'une indemnisation ?*

*Quel est le montant total des indemnisations qui ont été décidées à ce jour ?*

*Quel est le montant total des indemnisations qui ont été versées à ce jour ?*

*Quel est le montant total des indemnisations qui ont fait l'objet d'une compensation ?*

*Quel est le montant total des indemnisations qui pourraient encore être réclamées par des détenus ou ex-détenus à l'Etat de Genève ?*

*Quel est le montant qui est provisionné pour couvrir ce risque ?*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

**1) *Combien de détenus ou ex-détenus ont sollicité une indemnisation du fait de conditions illicites de détention à la prison de Champ-Dollon ?***

Depuis 2013, le département de la sécurité a été saisi de 154 requêtes en indemnisation, afférentes à la problématique soulevée.

**2) Combien de détenus ou ex-détenus ont reçu une indemnisation ?**

A ce jour, 45 personnes ont reçu une indemnisation.

**3) Quel est le nombre total de jours de détention qui ont fait l'objet d'une indemnisation ?**

Un nombre précis ne peut être avancé, dans la mesure où l'indemnisation revêt un caractère *ex aequo et bono* et que, nonobstant un accord, le nombre de jours de détention subis dans des conditions illicites n'est pas toujours définitivement tranché.

**4) Quel est le montant total des indemnisations qui ont été décidées à ce jour ?**

Le montant total s'élève à 396 064 francs à ce jour.

**5) Quel est le montant total des indemnisations qui ont été versées à ce jour ?**

Le montant correspond à celui énoncé sous point 4.

**6) Quel est le montant total des indemnisations qui ont fait l'objet d'une compensation ?**

Cette information n'est pas connue, dès lors qu'elle émerge à d'autres autorités telles que le pouvoir judiciaire.

**7) Quel est le montant total des indemnisations qui pourraient encore être réclamées par des détenus ou ex-détenus à l'Etat de Genève ?**

Cette information n'est pas connue et dépend de l'analyse des dossiers. A ce jour, 30 dossiers demeurent à l'examen ou sont en procédure. Ce chiffre ne signifie donc pas que ces dossiers aboutiront à une indemnisation.

Le montant total des indemnisations dépendra également de l'évolution du nombre de personnes détenues et des conditions de détention à la prison de Champ-Dollon.

**8) Quel est le montant qui est provisionné pour couvrir ce risque ?**

Le montant de la provision est actuellement de 2 748 000 francs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS